



DIRECTION TERRITORIALE OUTRE-MER

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Dr-Drice de projet « Eau potable et Assainissement »
N°Code Poste RenoirRH : *génééré automatiquement par le logiciel RenoirRH*

Cotation du poste	Groupe 3 (ITPE type - corps A) / Groupe 4 (IPEF type - corps A+)
Catégorie	A+
Famille d'emploi	Élaboration et pilotage des politiques publiques – EPP
Emploi Principal	EPP 007 Directeur-trice de projet
Correspondance RIME	Élaboration et pilotage des politiques publiques Responsable projet
Affectation administrative :	Direction territoriale à l'Outre-Mer Agence Océan-Indien Antenne de Mayotte
Affectation opérationnelle :	
Localisation géographique du poste	
Date de la vacance de poste	01/XX/24
Motif de la vacance de poste	Création de poste
Dernier titulaire	-

Présentation du Cerema

Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, est le premier établissement à pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent au plus près des territoires avec ses 2 500 agents répartis dans 26 implantations en métropole et Outre-mer.

Capitalisant plus de 50 ans d'expérience dans les domaines de l'expertise et de l'ingénierie publique, le Cerema se positionne aujourd'hui comme un acteur de référence pour accompagner l'Etat, les collectivités locales et les entreprises dans les actions liées à la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral

Contexte

Afin de renforcer sa présence dans les Départements et Régions d'Outre-mer, le Cerema a créé en janvier 2023 une Direction Territoriale Outre-mer implantée à La Réunion, à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe.

Dans le cadre du Plan Eau DOM visant à améliorer les services d'eau potable et d'assainissement rendus aux usagers, le Cerema, conjointement avec la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM), apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) au Syndicat « Les Eaux de Mayotte » (LEMA) pour la mise en œuvre de son Contrat de Progrès 2022-2026, comprenant un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Pour conduire les opérations prévues dans ce PPI, le Cerema constitue une équipe basée à son Antenne de Mayotte, composée d'une chef-fe de mission et de cinq agents, Dr-Drice(s) de projet et Chef-fe(s) de projet.

Missions

Le-la Dr-Drice de projet pilote et coordonne la mise en œuvre de plusieurs opérations concernant la construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures liées à la production, au stockage, à la distribution d'eau potable et à la collecte et au traitement des eaux usées, pour le compte du LEMA, en lien avec les acteurs locaux.

- Piloter les projets dans toutes ses dimensions : stratégique, financière, juridique, organisationnelle, et technique, et être garant des résultats
- Réaliser des études, audits ou diagnostics ; proposer des solutions et élaborer des scénarios
- Contribuer à la montée en compétence des chefs de projet juniors
- Négocier et mobiliser des moyens ; mettre en place des mesures de performance
- Participer, le cas échéant, à des études de portée générale (schémas directeurs), des groupes de travail ou équipes projet sur la thématique de gestion de l'eau
- Communiquer sur l'état d'avancement des opérations
- Développer des partenariats internes/externes

Liaison hiérarchique

Rattachement hiérarchique au-à la Responsable de l'Antenne de Mayotte

Le pilotage des activités « Eau et assainissement » est placé sous l'autorité fonctionnelle du.de la Chef.fe de mission « Eau et assainissement »

Relations internes :

-Le-la Chef-fe de mission

-Le Directeur de l'Agence Océan Indien

-Les Directions Techniques et Territoriales du Cerema

Relations externes :

-Les Eaux de Mayotte (LEMA), Syndicat mixte assurant la maîtrise d'ouvrage

-La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte (DEALM)

-Les autres acteurs locaux techniques, politiques et institutionnels : SGAR, OFB, BRGM, AFD, ARS, SMAE, SMAA ...

Compétences

Savoir

Maîtrise technique dans les domaines techniques de l'eau potable et/ou de l'assainissement
Expérience attendue en matière d'investissement et de gestion de patrimoine eau potable et assainissement,
Bonnes connaissances des problématiques transversales de la gestion de l'eau sur un territoire.
Maîtrise des politiques publiques, de la réglementation et des procédures administratives dans ces domaines

Savoir-faire

Solide expérience en management de projets multipartenaires et interdisciplinaires
Analyse systémique
Forte capacité à synthétiser, à rédiger et à communiquer avec des décideurs et équipes techniques
Capacité à fédérer, négocier et à convaincre
Capacité à travailler en environnement complexe
Capacité à rendre compte

Savoir-être

Leadership
Savoir se positionner comme médiateur-trice, animateur-trice, négociateur-trice
Rigueur, esprit de synthèse, créativité
Qualités d'écoute, sens du contact et de la pédagogie
Grande capacité d'adaptation

Conditions et contraintes

Conditions matérielles

Ordinateur et téléphone portable
Véhicule en pool

Horaires et saisonnalités

Règlement intérieur du temps de travail du Cerema

Conditions particulières

Déplacements occasionnels à La Réunion et dans l'hexagone, ponctuels dans les autres Départements et Régions d'Outre-mer.
Permis VL indispensable
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Contacts

Séverine Bès de Berc, Directrice territoriale Outre-Mer :
severine.bes-de-berc@cerema.fr

José-Luis Delgado, Directeur de l'Agence Océan Indien :
jose-luis.delgado@cerema.fr

OMAR Abdallah Ben, Responsable de l'Antenne de Mayotte :
abdallah.omar@cerema.fr